

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Centre de Papeete

PEUPLEMENT, OCCUPATION DU SOL ET SYSTEME AGRO-ALIMENTAIRE
DANS L'ARCHIPEL DES TUAMOTU

Texte rédigé

par

F. RAVALT (*)

pour la

"Conférence Régionale sur la Culture
sur Atolls"

organisée par

la Commission du Pacifique Sud
(14 - 19 Avril 1980)

SERVICE CENTRAL DE DOCUMENTATION ARRIVÉE
LE 18. MAR 1980
Ns. 183

MARS 1980

N° 1980-5

(*) - Géographe de l'ORSTOM - Centre ORSTOM de Papeete

P.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 47 ex 1

Cote : B

- RESUME -

Depuis l'an mil, date approximative qui voit les premières vagues de migrants polynésiens venues des archipels voisins s'installer aux TUAMOTU, les modalités de l'occupation du sol et le système agro-alimentaire ont connu un certain nombre de transformations dont l'analyse historique des faits démographiques, économiques et socio-culturels permet de rendre compte.

Dans une première période, les groupes humains qui sont répartis sur le pourtour des atolls vivent isolés. En se livrant à des activités de cueillette et en exploitant les ressources du milieu marin, ils parviennent néanmoins à subsister

Dans une seconde période, qui débute deux ou trois siècles avant la pénétration européenne, l'accroissement démographique et le déclenchement des

PEUPEMENT, OCCUPATION DU SOL ET SYSTEME AGRO-ALIMENTAIRE
DANS L'ARCHIPEL DES TUAMOTU

Compte-tenu des conditions peu favorables (navigation dangereuse dans leurs parages, effets dévastateurs des cyclones, pauvreté des sols, manque d'eau ... offertes par l'environnement et le milieu naturel des atolls à l'établissement et à la vie des hommes, il est intéressant, sans s'attarder sur l'origine et la nature du peuplement, d'examiner, à la lumière de l'histoire, quelles ont pu être les modalités de l'occupation du sol et l'évolution du système agro-alimentaire dans l'archipel des Tuamotu.

Que l'on se réfère aux sources historiques stricto-sensu, récits très brefs et fragmentaires des premiers voyageurs et documentation rassemblée par les missionnaires et les premiers administrateurs (Note) ou aux données fournies par l'archéologie et surtout par tout le "corpus" de traditions internes (généalogies, paroles des ancêtres ...) il n'est guère possible de décrire de façon précise les différentes phases de l'occupation du sol dans l'archipel. Tout au plus, peut-on tenter de broser à grands traits le tableau d'une évolution qui, en dépit de décalages chronologiques importants dus à des circonstances historiques particulières, a, semble-t'il, été la même partout.

Deux grands faits peuvent tenir lieu de repères dans cette évolution :

- l'arrivée des premiers migrants maoris qui, si on se réfère à la profondeur des anciennes généalogies, a dû se situer aux alentours de l'an 1000,

polynésiens, proches ou identiques des "manohune" tahitiens évoqués par HAN DY, qui auraient occupé l'archipel à une époque très reculée ? En l'absence de tout vestige matériel de leur culture - "ils ignoraient les généalogies et ne construisaient pas de marae" nous dit P. OTTINO - il est bien difficile de se prononcer. Faut-il attribuer à ce vieux fond de population la persistance, aujourd'hui encore, de certains caractères somatiques (teint foncé, cheveux crépus) et de traits culturels (les bénitiers "pahua" et les poulpes "fee" sont encore fréquemment consommés) spécifiques des Iles de l'Est plus isolées géographiquement et

Seule certitude, cette première vague de migrants a été submergée progressivement à partir de l'an 1000 par des envahisseurs maoris venus des archipels voisins, Iles de la Société, Marquises, Gambier.

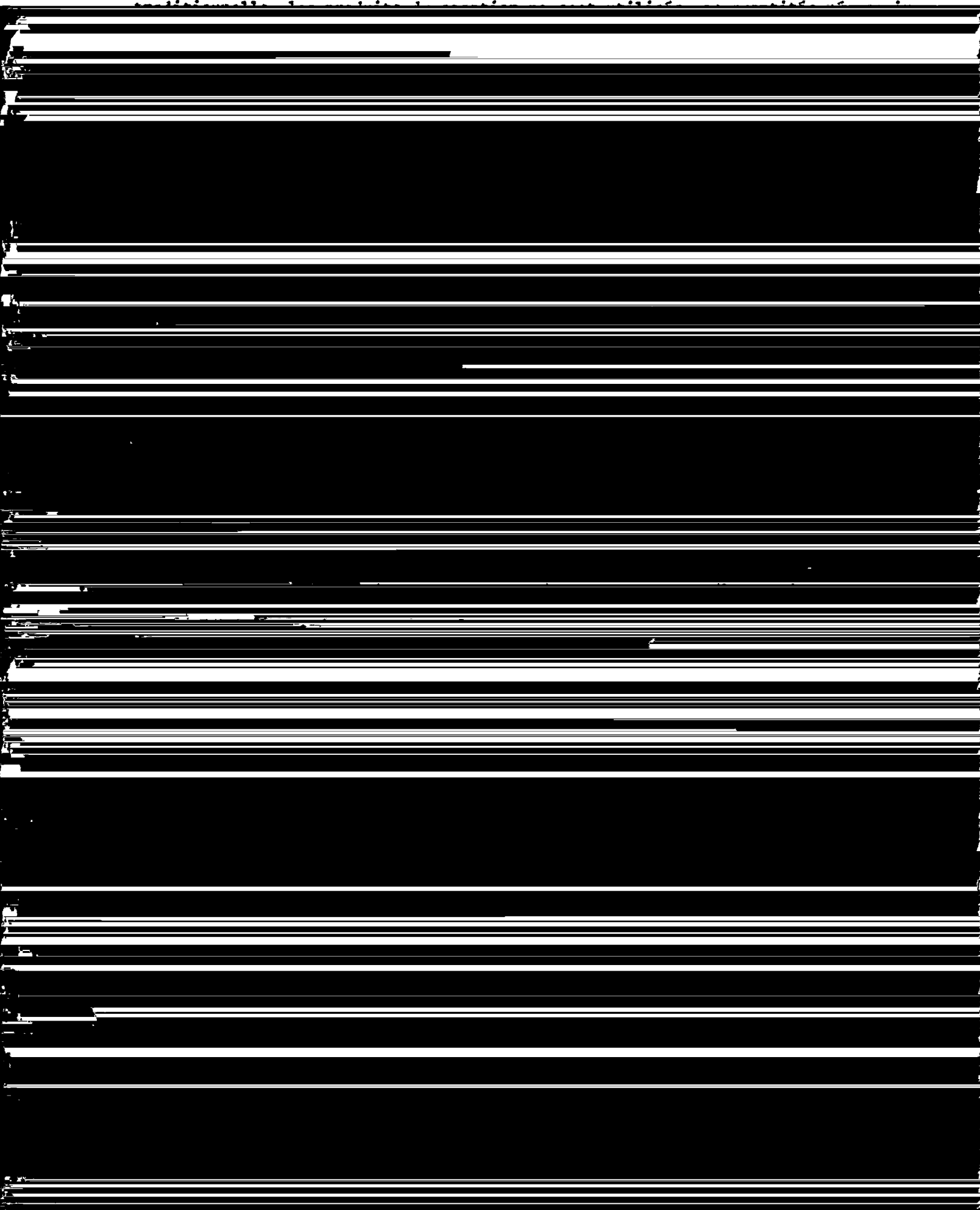
Avec l'arrivée de ces nouveaux venus, commence dans chaque atoll qui voit débarquer des grandes pirogues doubles quelques dizaines d'individus, ce que P. OTTINO appelle "le temps des ati". Passée une première phase d'installation, leurs descendants sont sans doute très vite obligés de se disperser à la périphérie des atolls en groupes numériquement très restreints, les "ati", pour, compte-tenu de leurs techniques très rudimentaires d'utilisation de l'espace, tirer le meilleur parti possible des maigres ressources disponibles. Chaque "ati", sous la

Une activité de cueillette se caractérisant par une occupation discon-

priation du sol. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si, à la fin du XIXème siècle, dans les TUAMOTU de l'Est, selon le témoignage actuel des vieux "Paumotu", les

s'identifier au territoire contrôlé par un "ati" pour se définir par rapport à une zone géographique plus vaste abritant des groupes humains plus nombreux. Le "ati d'origine cessant d'être le lieu de résidence obligé, l'habitat a alors tendance à se regrouper, une tendance que l'insécurité contribue encore à accentuer. Les insulaires se rassemblent sur des sites favorables : passes, "motu" facilement accessibles et riches en eau souterraine. A TAKAPOTO "bien que l'on sache que l'habitat était dispersé, les familles étaient partiellement regroupées à proximité des fosses de cultures ... distantes d'environ deux kilomètres les unes des autres" indique l'archéologue J.M. CHAZINE. A RANGIROA, au milieu du XVIIIème siècle, nous sommes sans doute au terme d'une évolution, les habitants de l'atoll habitent des villages localisés à proximité des passes de TIPUTA, AVATORU et TIVARU. TAKOTO, vers 1870, à l'arrivée des missionnaires, un tel phénomène de concentration de la population pouvait être observé. Cette concentration va avoir, au plan qui nous intéresse, d'importantes conséquences. Aux activités de cueillette qui favorisent la dispersion géographique des groupes humains sur un maximum d'espace, s'ajoute une véritable agriculture qui consiste à profiter de la présence de la

panne photographique pour enlever les fosses ("motu") et replanter les "tani" (C-1



créée. Les Paumotu, comme les autres habitants de la Polynésie Française de souche maori, font en effet une distinction fondamentale, que le Code civil ignore (Note), entre le contrôle collectif des terres d'essence sociologique dont la mise en oeuvre

cent sur les plantations dont ils sont les auteurs. Ce système foncier qui aboutit

lement pas accès au magasin du bord de la goelette qui est pourvu de denrées de première nécessité. Le système marche bien, entre les deux guerres notamment, tant que le coprah conserve un pouvoir d'achat élevé. Mais après 1945, avec la dépréciation des termes de l'échange, la situation ne cesse de se détériorer et le niveau de vie des Faumotu de se dégrader. Pour y remédier, les autorités du Territoire ont décidé, ces dernières années, de payer le coprah très au-dessus des cours mondiaux et d'aligner sur ceux de Tahiti les prix des denrées de première nécessité. Une telle politique, si elle contribue sans doute, avec d'autres palliatifs, (en particulier l'injection massive de crédits dans les économies insulaires par le biais des budgets communaux), à freiner l'exode rural, coûte très cher et ne résoud rien à terme. Le maintien d'une population dans les TUAMOTU passe par une diversification (heureusement entamée) des activités, par une réforme foncière qui prendra en compte les éléments positifs du droit coutumier et par la renaissance, dans les atolls, d'une véritable agriculture. Un des mérites de ce colloque devrait être de montrer que les hommes du XXème siècle, avec les moyens dont ils disposent, sont capables de faire aussi bien que leurs ancêtres.

- BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE -

- CAILLOT Eugène, 1910, Histoire de la Polynésie orientale,
Paris, Ernest Leroux.

- CHAZINE Jean-Michel, 1977, Prospections archéologiques à TAKAPOTO,